Un accord pour la limitation du commerce des pesticides

Partage international n° 131 – Juillet 1999

Au cours d'une réunion tenue à Rotterdam, aux Pays-Bas, les ministres et hauts fonctionnaires de plus de 100 pays ont signé une convention par laquelle ils s'engagent à contrôler leurs exportations de produits chimiques et de pesticides potentiellement dangereux. D'après le Dr Jacques Diouf, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de nombreux pesticides interdits ou sous strict contrôle, au sein des pays industrialisés, sont encore commercialisés dans les pays en voie de développement, menaçant ainsi des millions d'agriculteurs et l'environnement.

Dans son allocution, J. Diouf a déclaré : « *Dans la plupart des pays en voie de développement, aucune régulation ne contrôle la distribution des pesticides. Les infrastructures pour réguler ces produits toxiques sont également insuffisantes et le nombre d'agriculteurs et de travailleurs formés est trop peu élevé.* »

Cette convention concerne une liste de 27 produits chimiques et pesticides, mais il est probable que, dans l'avenir, beaucoup d'autres viendront s'y ajouter.

Sources : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
Thématiques : environnement, Économie
Rubrique : Faits et prévisions